

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL SUD-OUEST
LIGUE WILAYA DE FOOTBALL NAAMA

Site web : <https://www.lwfnaama.dz/> Facebook : lwfnaama / Email: lwfnaama@hotmail.fr

COMMISSION WILAYA DE DISCIPLINE

Procès –Verbale N°06 Séance du 15/02/2023

Membres Présents :

MM LASKRI Habib Président
CHELLALI Ahmed Secrétaire
KHERRAFI Ghrissi Membre

Championnat Division Honneur

ORDRE DU JOUR

- 1-Audition des clubs et officiels de matchs
- 2- Traitement des affaires
- 3- Coin secrétaire

I°) AUDIENCE

La commission a reçu en audience ;

Les clubs des dirigeants suivants JMK et ECB pour les affaires les concernant comme elle a reçu les arbitres des rencontres : JMK//CSBA du 11.02.2023
IRBA//ECB du 11.02.2023

II °) TRAITEMENT DES AFFAIRES

- Vu les pièces versées au dossier
- Apres audition des arbitres

06^{ème} journée

AFFAIRE N° 19: Rencontre CASEK // WAB du 10-02-2023

Joueurs Avertis :

BENSALEM Abdelkader Licence n° 22W45J0022 «CASEK » pour Contestation décision
Sanction 01 match ferme + amende 1000,00 DA Article 101 des R.G. de la FAF

HADDI Habib Licence n° 22W45J0372 «WAB » pour Comportement Antisportif

AFFAIRE N° 20: Rencontre JNT // MBA du 10-02-2023:

Joueurs Expulsés:

BAYA Boubekour Licence n° 22W45J0103 «JNT » pour Cumul (CAS+CAS)
Sanction 01 match ferme Article 103 des R.G. de la FAF

Joueurs Avertis

BAYA Oussama Licence n° 22W45J0094 «JNT » pour Contestation décision
Sanction 01 match ferme + amende 1000,00 DA Article 101 des R.G. de la FAF

- BOUFELDJA Imad Dine Licence n° 22W45J0314 « MBA » pour Jeu Dangereux
- SAID Djamel Licence n° 22W45J0179 « MBA » pour Jeu Dangereux
- ALOUANI Boufeldja Licence n° 22W45J0193 «MBA» pour Comportement Antisportif

Dirigeants Avertis

BAYA Abdelkader Licence n° 22W45E0008 «JNT » pour Comportement Antisportif

AFFAIRE N° 21: Rencontre IRBA // ECB du 11-02-2023

Entendue la délégation de l' ECB

Joueurs Expulsés:

- CHIKHI Abderrahmane licence n° 22W45J0212 «ECB» pour Cumul (CAS+CAS)
Sanction 01 match ferme Article 103 des R.G. de la FAF

- BOUAMEUR Abderrahmane licence n° 22W45J0214 « ECB » pour Insultes
Sanction 02 matchs ferme + amende_1500,00 DA Article 111 des R.G. de la FAF

Dirigeants expulsés:

- BOUDOUAIA Mohammed licence n° 22W45D0013 « ECB » pour Insultes

Sanction 01 Mois ferme + amende_1500,00 DA Article 111 des R.G. de la FAF

Joueurs Avertis:

- BOUDOUAIA Youcef Licence n° 22W45J0205 « ECB » pour Comportement Antisportif
- BOUAMEUR Aneur Licence n° 22W45J0214 « ECB » pour Comportement Antisportif
- LARGUET Ahmed Licence n° 22W45J0224 « IRBA » pour Jeu Dangereux

AFFAIRE N° 22: Rencontre JMK // CSBA du 11-02-2023:

Entendue la délégation du JMK

Joueurs Expulsés:

- OUAKEF Hamza licence n° 22W45J0132 «JMK» pour Faute Grossière

Sanction 01 match ferme 1500,00 DA

-MEKKAOUI Mohammed licence n° 22W45J0142 « JMK » pour Insultes

Sanction 02 matchs ferme + amende_1500,00 DA Article 111 des R.G. de la FAF

-MEKKAOUI Dirar licence n° 22W45J0137 « JMK » pour Insultes

Sanction 02 matchs ferme + amende_1500,00 DA Article 111 des R.G. de la FAF

-BENSACI Adnane licence n° 22W45J0250 « CSBA » pour Cumul (CAS+JD)

Sanction 01 matchs ferme Article 103 des R.G. de la FAF

AFFAIRE N° 23: Rencontre CSBA // ECB du 14-02-2023

Joueurs Avertis:

- SEDIKI Toufik licence n° 22W45J0248 «CSBA » pour Comportement Antisportif
- KADARI Mohamed licence n° 22W45J0110 «CSBA » pour Comportement Antisportif
-CHEBAB Mohamed Amin licence n° 22W45J0198 «ECB » pour Comportement Antisportif

ARTICLE 144 : Annulation de la sanction

Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égale à trois (03) infligés à un joueur avant la date du 1er match de la phase retour sont annulés . la sanction pour un match ferme relative à quatre (04) avertissement s infligés à un joueur reste maintenue, et elle est reportée à la phase retour.

A la fin d ;une saison sportive , et à l'exception des amendes financière , les avertissements infligés aux joueurs et les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme sont annulés , ils ne sont pas reportés pour la saison suivante

Président de la Commission
LASKRI Habib